



Communiqué de presse commun de Coop et de l'Union suisse des paysans du 26 mai 2009

Produits du pays, produits de saison : deux facteurs de succès

Les directions de Coop et de l'Union suisse des paysans (USP) ont évoqué la situation actuelle du marché ainsi que divers sujets politiques lors de leurs derniers entretiens.

Du point de vue des producteurs, la situation sur les marchés est satisfaisante à bonne, à l'exception de celui du lait. Les deux parties notent avec plaisir que la grippe porcine n'a eu qu'une influence minime sur le comportement des consommateurs et que, malgré un climat de consommation morose, les ventes de viande de label restent bonnes.

Engagement de Coop pour les produits indigènes : L'USP se réjouit de cet engagement et notamment de l'adoption généralisée de SUISSE GARANTIE. Pour sa part, Coop suivra avec intérêt l'évolution de la stratégie de positionnement de Suisse Garantie que prévoit la nouvelle équipe d'AMS ; elle entend soutenir cette stratégie qui mettra davantage encore l'accent sur l'agriculture durable et productive. En centrant plus encore l'offre et la publicité sur les produits de saison, Coop défend vraiment les intérêts de l'agriculture suisse. Elle a ainsi renoncé pour des raisons écologiques à la promotion des ventes des asperges importées par avion et tout au contraire mis l'accent sur les légumes de saison. Quant aux fraises, les mesures promotionnelles porteront aussi essentiellement sur les produits indigènes.

Coop et l'USP s'engagent par ailleurs ensemble pour une déclaration positive de l'affouragement sans OGM à l'image de ce qui se fait déjà dans les pays environnants.

Marché du lait : Coop et l'USP estiment urgente la création d'une interprofession du lait, qui devra rétablir l'ordre sur ce marché et en améliorer la transparence. La solution passe impérativement par un équilibre entre le volume de production et les besoins du marché. Coop participera au travail de l'interprofession du lait, qui sera créée prochainement, et s'y engagera activement.

Conclusion d'un accord de libre-échange agricole (ALEA) avec l'UE : sur ce sujet, il y a divergence de vue entre l'USP et Coop. Toutes deux s'accordent toutefois sur le fait qu'en prévision de futures étapes de libéralisation, tant au niveau des divers accords bilatéraux que dans le cadre de l'OMC, il importe de prévoir aujourd'hui déjà des fonds suffisants pour des mesures d'accompagnement idoines. Priorité doit être donnée au développement et à l'amélioration de l'efficacité de la promotion des ventes, de même qu'à la mise en place, au niveau du soutien, de conditions permettant à l'agriculture et à la filière de la transformation de lutter à armes égales avec la concurrence étrangères. L'USP et Coop défendent par ailleurs une stratégie basée sur la qualité, dont il faudra pourtant encore définir plus clairement les contours. Parmi les principaux points d'une telle stratégie, il faut citer ici la renonciation aux applications du génie génétique dans l'agriculture, le maintien des prestations écologiques requises et la transparence en matière de déclaration des produits.

Aménagement du territoire : Coop et l'USP rejettent toutes deux une révision totale et demandent en lieu et place une révision partielle de la loi actuelle sur l'aménagement du territoire. Par rapport à la situation actuelle, il convient notamment de renforcer la protection des terres cultivées, base de toute agriculture de production digne de ce nom.

Renseignements :

Sybil Anwander, Responsable Qualité/durabilité Coop, tél 061 336 70 88;
Urs Schneider, directeur adjoint, Communication USP, tél. 056 462 51 11 - 079 438 97 17

www.coop.ch / www.sbv-usp.ch